

COMMISSION FEMINISATION

Saison 2021/2022

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombant sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

PROCES VERBAL N° 1

Présidente de la commission : Mme Béatrice ZIZZI

Présents : Mmes Martine BENZO, Emilie BORDIGA, Sophie CHARRUET, Maria-Amélia RIBEIRO DE SOUSA,
Mrs Frédéric FRANCOU,

Assiste : Mlle Solène BOUVIER (Apprentie) et M. Pierre Yves BERNIER (CTD DAP)

Excusés : Mmes Audrey ISOARDI, Clarisse PANAIAS,

Absent non excusé : Solange BARATI,

Réunion du : 2 septembre 2021

COURRIERS

➡ Aucun

Rappel : Tout courrier adressé à la commission féminisation doit être effectué à partir de la boîte mail officielle du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Contexte

Une présentation rapide du projet District 20-24 est assurée pour rappeler le contexte d'intervention. La féminisation reste une priorité de travail cette année.

Organisation

Un rappel des missions est fait par le CTD DAP.

La commission se réunira régulièrement (à minima toutes les deux semaines) pour la gestion courante et une fois par mois pour le suivi des différents dossiers.

Une répartition des rôles de chacun est faite. Les absents devront se positionner sur un dossier.

Responsabilité	Personnes ressources
Un ou une Présidente	Sophie Charruet
Un référent « championnat seniors »	Sophie Charruet, Martine Benzo, Maria-Amelia Ribeiro De Souza
Un référent « Critérium U17F »	Maria-Amelia Ribeiro De Souza
Un référent « Plateau EFF »	Solène Bouvier (Apprentie)
Un référent « Evènements »	Emilie Bordiga
Un référent « Suivi des clubs »	?
Un référent « PPF »	Frédéric Francou

Calendrier

Quelques grandes dates sont d'ores et déjà programmées et validées.

- 2 oct : Rentrée du Foot Féminin
- 29 et 30 janvier : Futsal Féminin
- 5 février : Défi Cup départemental
- 9 avril : Défi cup régional à Sisteron
- 30 avril : Journée 100% féminine

Les 3 dates de consultations des clubs sont à planifier.

- La première aura lieu lors de la Rentrée du Foot Féminin
- La seconde durant le mois de janvier (Futsal ?)
- La troisième lors de la Journée 100% Féminine

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENTS DES CLUBS

Bilan de suivi

Un état des lieux des clubs est fait selon les informations ayant pu être recueillies.

F.Francou insiste sur l'utilisation de l'outil et la nécessité de prévoir une visite par trimestre.

Championnat Seniors F : 8 équipes engagées – 10 équipes possibles

Critérium U17F : 0 équipe engagée – 4 possibles (Gap, EP Manosque, CA Digne, OBSC)

U15F engagé dans le critérium U13G : 1 équipe engagée – 5 possibles (EP Manosque, OBSC/St Crépin, CA Digne, Laragne Sports, Sisteron FC).

U11F : 1 équipe engagée – 3 possibles (Laragne, AS Forcalquier, EP Manosque)

Rappel et modifications des référents :

 EP Manosque • PY Bernier	 AFCV • S.Charruet • F.Francou
 Laragne Sports • PY Bernier • F.Francou	 FC Céreste Reillanne • S.Barati • PY Bernier
 Gap Foot 05 • F.Francou • E.Bordiga	 CA Digne • M.Benso
 La Saulce FC • S.Charruet • M-A Ribeiro de Souza	 US Aiglun • M-A Ribeiro de Souza • M.BenSo
 Oraison Sports	 OBSC • PY Bernier • E.Bordiga
 AS Forcalquier • PY Bernier	 Sisteron FC / Les Mées / Mison • M-A Ribeiro de Souza
 MVR Futsal • PY Bernier	 US VIVO 04 • S.Barati • PY Bernier

RENTREE DU FOOT FEMININ

Contraintes

- Samedi 2 octobre
- Toutes les équipes féminines (Jeunes et Seniors)
- A Laragne (Confirmé depuis le jour de la commission)

Proposition d'organisation

- Journée complète
 - Matin (9h30-12h) : EFF, U11F, U15F et U17F
 - Après-midi (14h-17h) : Seniors F
- Contenus
 - Matin : Ateliers techniques et PEF + matchs (5C5 et 8C8) + réunion technique
 - Après-midi : Matchs (8c8) + Animation festive + Réunion technique
- Communication
 - Prévoir une communication pour relancer tous les clubs et stimuler la participation.

Le détail de l'organisation sera proposé par le CTD DAP dans les prochains jours aux membres de la commission.

CHAMPIONNAT SENIORS F

Calendrier général

- Mise à jour
- 1^{ère} journée : le 10 octobre

Jour de match

- Dimanche à 15h (ou 13h en lever de rideau des masculins)
- Possibilité de jouer le samedi en suivant la procédure de report de match

Engagement

Une confirmation des engagements des équipes est demandée pour le 15 septembre.

Prochaine réunion à déterminer

La Responsable administrative

Sophie Charruet

La Secrétaire de séance

M-A Ribeiro De Souza